

Colloque

sur le contrôle de la végétation
sur les voies ferrées
et à leurs abords

Bases, cadre légal et connaissances techniques
Échange d'expériences

Mercredi 6 novembre 2024, 9h15 – 16h30
Centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne

Contexte

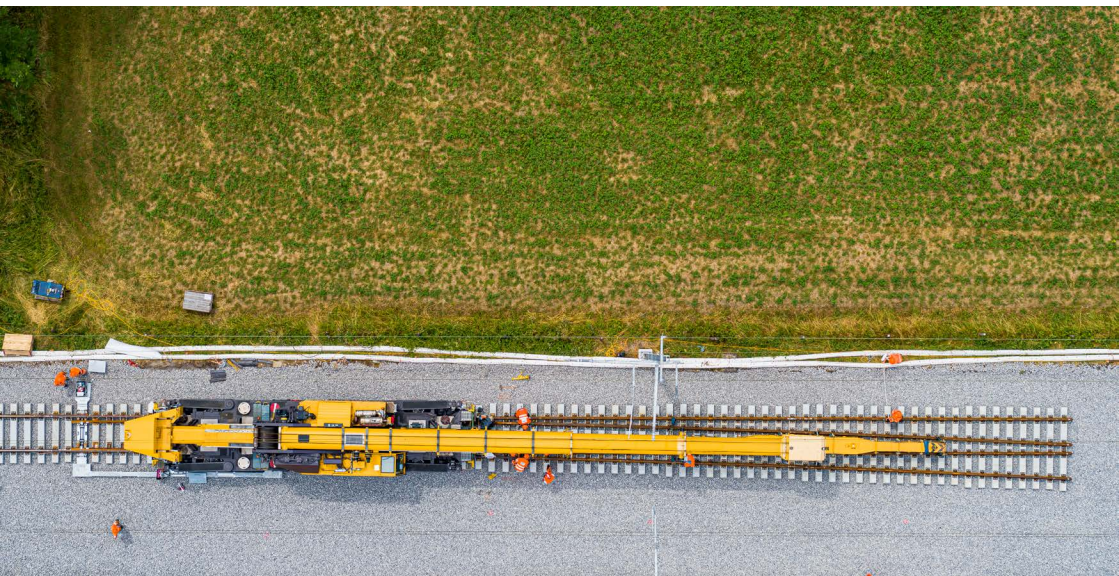
Il est important de protéger la biodiversité, mais il n'est pas souhaitable que des plantes croissent partout, en particulier sur les voies ferrées et à leurs abords. Afin de ne pas nuire à la sécurité et à la durabilité des infrastructures, et d'éviter les perturbations de l'exploitation, les plantes doivent généralement être tenues à l'écart des voies ferrées. Pour ce faire, les gestionnaires d'infrastructures sont autorisés à utiliser notamment des herbicides. Ils doivent toutefois le faire avec une retenue maximale, car ces produits peuvent nuire à l'environnement. Les gestionnaires d'infrastructures déploient de nombreux efforts pour encourager d'autres solutions et réduire l'utilisation d'agents chimiques.

Le colloque offre la possibilité de s'informer sur de nouvelles approches et procédures en matière de contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords, et de discuter des expériences concrètes.

Objectifs du colloque

Les participants sont informés des bases, du cadre légal et de connaissances techniques concernant le contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords. Des témoignages de certains gestionnaires d'infrastructures sur les expériences qu'ils ont réalisées ainsi qu'une table ronde offriront l'occasion d'échanger sur le sujet.

Le colloque sera centré sur la mise en œuvre du contrôle de la végétation, qui doit se faire dans le respect de l'environnement, pouvoir être financé, être réalisable sur le plan logistique, favoriser la biodiversité et être conforme aux prescriptions légales, tout en examinant les tendances futures.



Intervenantes et intervenants

Dr Senta C. Haldimann

Direction du colloque, UTP

Dr Markus Ammann

Chef de section Environnement, OFT

Dr Ignaz Bürge

Collaborateur scientifique, Agroscope

Martin Gendre

Spécialiste environnement, TPF

Fabian Nellen

Responsable de projet Infrastructure, MGB

Franziska Nyfeler

Spécialiste environnement, SZU

Terence Reverdin

Chef voies, SOB

Patrick Röthlin

Chef surveillance nature région Centre, CFF

Beatrice Rüegg

Spécialiste environnement, RhB

Pascal Sydler

Spécialiste environnement, BLS

Lukas Tanner

Gestionnaire senior environnement et durabilité, CFF

Jürg Wipf

Gestionnaire technologie voies, SOB

Programme

- dès 8h30 **Arrivée des participants**
Café-croissants
- 9h15 **Accueil et introduction**
Senta Haldimann, UTP
- 9h20 **État des lieux: prescriptions légales**
Markus Ammann, OFT
- 9h40 **État des lieux: sens et but du contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords du point de vue des entreprises ferroviaires**
Terence Reverdin, SOB
- 10h05 **Méthodes de base pour contrôler la végétation**
Lukas Tanner, CFF, et Pascal Sydler, BLS
- 10h30 **Pause**
- 11h00 **Produits de substitution au glyphosate**
Ignaz Bürge, Agroscope
- 11h25 **Où est le problème? Tout ne se vaut pas dans le vert.**
Beatrice Rüegg, RhB
- 11h50 **Approches visant à réduire l'utilisation de pesticides: conclusion au terme de la matinée**
Senta Haldimann, UTP
- 12h00 **Dîner**
- 13h30 **Introduction du programme de l'après-midi**
Senta Haldimann, UTP
- 13h35 **Le contrôle de la végétation en pratique – témoignages sur les expériences réalisées par:**
Jürg Wipf, SOB
Patrick Röthlin et Lukas Tanner CFF
Franziska Nyfeler, SZU
Martin Gendre, TPF
Fabian Nellen, MGB
- 15h00 **Pause**
- 15h10 **Table ronde et échange d'expériences avec les intervenants**
- 15h40 **Clôture**
Senta Haldimann, UTP
- 15h50 **Café et discussions informelles avec les intervenants**
- 16h30 **Fin du colloque**

Remarques générales

Public cible

- Managers des installations
- Responsable des installations nature et voies
- Responsable de l'entretien nature et voies
- Exécutant(e)s au sein des entreprises ferroviaires
- Représentant(e)s des autorités

Pour participer au colloque, il faut avoir un contrat de travail actif auprès d'une entreprise ferroviaire ou d'une autorité.

Inscription

En ligne sur:

[colloque contrôle de la végétation](#)

ou www.utp.ch/manifestations

Délai d'inscription: 4 octobre 2024

Le nombre de participants est limité.

Les inscriptions seront retenues selon leur ordre d'arrivée.

Langues

Allemand et français

(interprétation simultanée)

Présentations

Les présentations seront mises à disposition après le colloque.

Lieu

Centre de congrès Allresto
Effingerstrasse 20, 3008 Berne

Renseignements

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à info@utp.ch (mention: Colloque végétation).

Kosten

Le colloque coûte 200 francs par personne, TVA comprise.

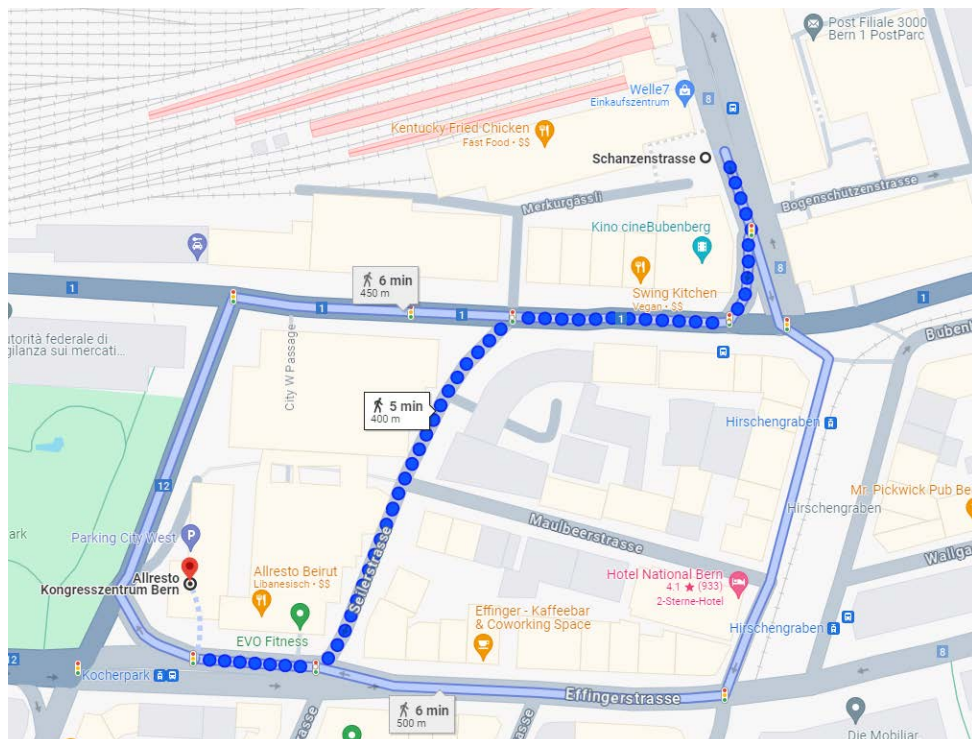
Le prix comprend le dîner et les collations servies aux pauses.

CG

Les conditions générales de l'UTP s'appliquent

www.voev.ch/manifestations

Plan de situation / adresse



Centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne

(carte réalisée avec Google Maps)

Trajet à pied ou en transports publics:

- 6 minutes à pied depuis la gare de Berne (sortie Welle)

ou

- arrêt «Kocherpark» avec le tram 3 en direction de Weissenbühl, le tram 6 en direction de Fischermätteli, le tram 7 en direction de Bümpliz ou le tram 8 en direction de Brünnen Westside.



Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici

Dählhölzliweg 12
3005 Berne
www.utp.ch
info@utp.ch